

## > ARTICLE // Article

### ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : DÉPLOIEMENT ET DIVERSIFICATION DES THÉMATIQUES TRAITÉES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES

// SEX EDUCATION: EXPANSION AND DIVERSIFICATION OF TOPICS COVERED OVER THE PAST TWO DECADES

Delphine Rahib<sup>1</sup> (delphine.rahib@santepubliquefrance.fr), Yaëlle Amsellem-Mainguy<sup>2,3</sup>, Antoine Sireyjol<sup>4</sup>, Armelle Andro<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Santé publique France, Saint-Maurice

<sup>2</sup> Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Paris

<sup>3</sup> Institut des sciences sociales du politique (UMR CNRS 7220), École normale supérieure Paris Saclay, Paris

<sup>4</sup> Statoscop, Toulouse

<sup>5</sup> Institut de démographie de l'Université Paris 1 (Idup), Paris

Soumis le : 01.12.2025 // Date of submission: 12.01.2025

#### Résumé // Summary

**Introduction** – Le Code de l'éducation prévoit depuis 2001 la mise en place de séances annuelles d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les écoles, collèges et lycées. Depuis 2025, les contenus de cette éducation sont encadrés par un programme national.

**Méthode** – L'enquête Contexte des sexualités en France (CSF-2023) fournit des données sur la fréquence des séances reçues selon les cycles et sur les éléments de contenu abordés. Au total, 2 086 personnes ont été interrogées sur ces deux sujets.

**Résultats** – Ces données montrent que la majorité des 18-29 ans a bénéficié d'au moins une séance d'éducation à la sexualité au cours de sa scolarité, principalement durant le collège. Les sujets les plus souvent abordés sont ceux relatifs aux risques, mais les thématiques relationnelles sont de plus en plus présentes dans les séances au fil du temps. Chez les femmes, un lien est identifiable entre le fait d'avoir eu ces séances au cours de la vie et de déclarer avoir eu son premier rapport sexuel au moment adéquat.

**Conclusion** – Des efforts restent cependant nécessaires pour développer le suivi qualitatif et soutenir le développement des contenus relatifs au plaisir et au désir dans les séances.

**Introduction** – Since 2001, the French Education Code has mandated the provision of annual sessions on affective, relational and sexual education in primary schools, lower secondary schools and upper secondary schools. Since 2025, the content of this education is formally regulated by a national curriculum.

**Methods** – The 'Contexte des sexualités en France' (CSF-2023) survey provides data on the frequency of sessions received across school levels, as well as on the topics covered. In total, 2,086 respondents were questioned about these two subjects.

**Results** – The data shows that the majority of 18-29-year-olds received at least one sexual education session during their school years, mainly during lower secondary school. Risk-related topics remain the most frequently covered,

but relational themes have become increasingly present over time. Among women, an association is observed between having received sexual education and reporting that their first sexual intercourse occurred at the right time.

**Conclusion** – Further efforts are required to strengthen qualitative monitoring and to support the development of content relating to pleasure and desire within these sessions.

**Mots-clés :** Éducation à la sexualité, Adolescents, Santé sexuelle

// **Keywords:** Sexual education, Adolescents, Sexual health

## Introduction

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle a été progressivement introduite en milieu scolaire au cours des dernières décennies. La circulaire n° 98-234 du 19 novembre 1998 relative à l'éducation à la sexualité et à la prévention du sida reconnaît le rôle « spécifique, complémentaire (à celui des parents) et essentiel » de l'école sur ce sujet. Initialement proposée dans les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, elle est devenue une obligation légale dans les écoles, collèges et lycées depuis la loi du 4 juillet 2001 (loi n° 2001-588). L'article L 312-16 du Code de l'éducation précise qu'elle doit être dispensée « à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes ». Cette disposition s'applique à l'ensemble du territoire, en tant qu'obligation pour les établissements publics et faisant l'objet de dérogations pour les établissements privés sous contrat.

Au fil du temps et des problématiques sociales et de santé publique, le périmètre de l'éducation à la sexualité s'est élargi : à la prévention des risques (grossesses précoces ou non désirées, infections sexuellement transmissibles), se sont ajoutés progressivement l'égalité, la lutte contre le sexisme, les LGBTphobies, les violences sexistes et sexuelles ou encore le consentement. Depuis 2025, les contenus des séances sont encadrés par un programme national qui vise l'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) en maternelle et dans les premiers cycles de primaire, puis intègre la dimension éducation à la sexualité (Evars) de la fin du primaire au lycée<sup>1</sup>.

En tant que lieu d'éducation, mais aussi de vie et de socialisation de la jeunesse, l'école a un rôle déterminant à jouer pour la société dans la compréhension et la reconnaissance de la sexualité des jeunes. Dans l'institution, l'éducation à la sexualité a pour but de contribuer au développement affectif et social des jeunes et à leurs connaissances en santé<sup>2</sup>. Elle est le vecteur du renforcement des compétences psychosociales, y compris en matière de consentement, de réduction des violences sexuelles et sexistes, ainsi que d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive au cours de la vie. En effet, les recherches internationales ont montré qu'un accès précoce et régulier à des connaissances scientifiquement validées sur la vie sexuelle et affective est associé à une meilleure utilisation des méthodes de protection et à une diminution des expositions aux risques sexuels<sup>2</sup>.

L'application effective depuis 2001 de ces séances et la cartographie de leur contenu peinent à être établies précisément. L'enquête menée en 2016 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les

hommes (HCEFH) dans 3 000 établissements entre la maternelle et le lycée montrait qu'un quart d'entre eux n'avaient pas mis en place de séances spécifiques (sans prendre en compte l'intégration de ces sujets dans les programmes existants)<sup>3</sup>. Dans son rapport 2022 sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) n'évaluait, quant à elle, que la moitié des lycées, et près d'un tiers des collèges n'avaient mené aucune des trois séances annuelles dans leurs classes au cours de l'année scolaire 2018-2019<sup>4</sup>. Au-delà de ces estimations de l'offre du point de vue des établissements, il y a très peu d'études fiables sur la réception du point de vue des élèves bénéficiaires.

Cet article, en s'appuyant sur les données de l'enquête Contexte des sexualités en France menée en 2023 (CSF-2023, encadré), vise à quantifier la mise en œuvre de cette politique publique d'éducation à la sexualité à travers les souvenirs des bénéficiaires au fil des générations qui se sont succédées depuis l'entrée en vigueur de la circulaire de 2001.

L'enquête CSF-2023 s'intéresse aux expériences de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire des 18-29 ans en amont de la mise en place du programme, mais en aval du cadrage législatif posé depuis plus de 20 ans. Elle fournit notamment des données sur la fréquence des séances reçues selon les cycles et des éléments sur les contenus abordés. Ces résultats éclairent les marges de progression encore nécessaires pour assurer une réelle éducation à la sexualité, accessible et cohérente.

## Méthode

L'enquête CSF-2023 offre un panorama des parcours et pratiques sexuelles au cours de la vie et intègre, pour les 18-29 ans, un module sur l'éducation à la sexualité. Elle permet de mettre en lien le contexte de l'entrée dans la sexualité, les perceptions de ce sujet et les déclarations sur les souvenirs des contenus de l'éducation à la sexualité à l'école.

Les jeunes adultes ont été interrogés sur les séances reçues au cours de leur vie, puis en distinguant l'école primaire, le collège et le lycée. À partir des questions « Avez-vous eu des séances d'éducation à la sexualité ? » et « Vous a-t-on parlé des thèmes suivants ? », les données explorent à la fois la prévention des risques sexuels infectieux et reproductifs (contraception, interruption volontaire de grossesse – IVG –, infections sexuellement transmissibles – IST –), mais également les aspects relationnels (consentement,

**Objectifs et périmètre**

CSF-2023 cherche à décrire les pratiques et trajectoires sexuelles et les conditions sociales d'exercice de la sexualité en France, en assurant à la fois la représentativité des estimations en population générale et la comparabilité avec les enquêtes antérieures. Elle inclut l'ensemble des personnes vivant en France hexagonale (Corse incluse) et dans quatre territoires ultramarins (Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion), âgées de 15 à 89 ans. La collecte s'est déroulée de novembre 2022 à janvier 2024.

**Protocole et population**

L'enquête combine trois volets complémentaires : 1) un sondage téléphonique en population générale ; 2) un questionnaire auto-administré en ligne proposé aux adultes ayant répondu à la première étape ; 3) un examen biologique PrévIST fondé sur un auto-prélèvement à domicile pour les 18-59 ans ayant déjà eu un rapport sexuel, incluant un module spécifique HPV pour les 18-29 ans. Trois phases pilotes (2020-2021) ont permis de tester la compréhension des questions, la durée du questionnaire et l'acceptabilité des volets 2) et 3).

**Échantillonnage, collecte et participation**

Les numéros de téléphone ont été générés aléatoirement (20% de lignes fixes / 80% de mobiles). Les personnes vivant en institution ont été exclues ; les 65-89 ans ont été partiellement sous-échantillonnés (une personne sur deux a été interrogée). Le questionnaire téléphonique durait environ 35 minutes et la passation reposait sur un protocole de relances standardisé. Le volet Internet durait environ 30 minutes et était accessible via un lien sécurisé avec relances programmées. Pour PrévIST, un kit était adressé au domicile et des relances effectuées en cas de non-retour. Le taux de réponse AAPOR (*American Association for Public Opinion Research*) a été de 34% et le taux de coopération d'environ 60%. En France hexagonale, l'échantillon comprenait finalement 21 259 personnes âgées de 15 à 89 ans.

**Pondérations**

Les analyses mobilisent des poids d'enquête construits pour corriger la probabilité d'inclusion et la non-réponse, calibrés sur des marges issues des données de recensement, afin d'assurer la représentativité de l'échantillon en population générale. Des schémas de pondération spécifiques ont été estimés pour les sous-échantillons des volets Internet et PrévIST, de manière à tenir compte des non-participations différentielles à chaque étape et à permettre des estimations populationnelles.

**Thèmes abordés dans les questionnaires**

Le volet téléphonique documente la biographie sociale et sexuelle, les pratiques sexuelles au cours de la vie, les usages numériques, la santé sexuelle (contraception, préservatifs, dépistages, vaccination), les violences sexuelles, les normes sociales et la socialisation. Le volet Internet approfondit notamment la sexualité numérique, le dernier rapport sexuel, l'histoire génésique, la santé mentale, les discriminations et le recours aux soins. L'enquête intègre des innovations thématiques par rapport à la précédente datant de 2006 (notamment les enjeux de transition de genre, les jeux sexuels, les violences médicales).

**Cadre éthique et protection des données et des personnes**

Compte tenu du caractère sensible des enquêtes sur la sexualité, le protocole a été soumis aux avis et à l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), du comité d'éthique de l'Inserm, et d'un comité de protection des personnes (CPP). Le consentement a été recueilli de manière spécifique pour chaque volet. Des procédures de formation et d'accompagnement des enquêteurs, ainsi que des modalités de soutien et d'orientation en cas de révélation de situations de violence, complètent ce protocole.

cyberharcèlement, violences sexuelles), l'homosexualité et des dimensions relatives au plaisir et au désir. Le questionnaire ne permet pas de distinguer les types d'intervenants ayant mené ces séances.

Pour l'analyse, une attention a été portée aux différences de genres et d'âges, afin de distinguer les 18-19 ans (générations 2004-2005) des 20-24 ans (générations 1999-2003) et des 25-29 ans (générations 1994-1998) et de saisir les évolutions à l'œuvre dans cette période particulièrement prolifique en matière de débats publics sur les enjeux liés à la sexualité, à la reconnaissance des droits des

minorités sexuelles et des violences sexuelles. Les générations 2004-2005 ont, de plus, bénéficié des modifications encadrant l'éducation à la sexualité à l'école, notamment à travers la circulaire de 2018 qui rappelait les objectifs dans le cadre scolaire, en réactualisant les contenus, les enjeux de la mise en œuvre et les principes éthiques<sup>5</sup>.

Concernant le premier rapport sexuel, sa temporalité a été qualifiée à partir de l'appréciation personnelle des répondants quant au moment auquel il s'est produit : auraient-ils préféré qu'il ait lieu plus tôt, à ce moment-là, ou plus tard ? Les réponses « plus tôt » et

« à ce moment-là » ont été regroupées afin de caractériser une temporalité dite adéquate, tandis que la modalité « plus tard » caractérise une temporalité jugée prématurée.

Les comparaisons ont été effectuées grâce à des tests de Chi2, le seuil de significativité pour l'interprétation a été fixé à 0,05. Les pourcentages présentés sont pondérés.

## Résultats

### La majorité des jeunes ont déjà eu des séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire

Près de neuf jeunes de 18 à 29 ans sur 10 déclarent avoir eu au moins une séance d'éducation à la sexualité au sein de leur établissement au cours de leur scolarité (tableau 1).

Le collège est un moment privilégié pour la tenue de ces séances. En effet, 80% des répondants disent qu'elles ont eu lieu durant leur scolarisation au collège, alors que c'est seulement le cas de 44% des répondants pour les années passées au lycée. Les séances d'éducation à la sexualité restent rares à l'école élémentaire sur cette période. Seuls 13% des 18-29 ans déclarent en avoir eu en primaire, sans différence significative entre les trois groupes d'âge.

Les plus jeunes des répondants (entre 18 et 24 ans) sont plus nombreux à déclarer avoir eu plusieurs séances d'éducation à la sexualité au cours de leur parcours scolaire. En effet, 51% des moins de 24 ans disent en avoir eu plusieurs fois au cours de leur scolarité, tandis que ce n'est le cas que de 39% des 25-29 ans.

Du côté du statut des établissements fréquentés, les élèves scolarisés uniquement en établissements publics sont plus nombreux que les autres (ayant été au moins une année dans l'enseignement privé, y compris sous contrat) à avoir bénéficié de séances

au cours de leur scolarité (90% contre 84%,  $p < 0,01$ ). Les écarts sont particulièrement notables pendant les années du collège (83% contre 74%,  $p < 0,01$ ).

Aucune différence n'apparaît lorsque l'on considère le lieu de résidence (urbain ou rural) ou la position sociale des parents.

### Une diversification progressive des thèmes abordés

À propos des thèmes abordés au cours des séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire, la protection en santé sexuelle est centrale pour toutes les générations concernées. Les plus jeunes disent par ailleurs avoir bénéficié de séances abordant une plus grande diversité de thèmes (tableau 2). Les jeunes hommes déclarent également une plus grande diversité de thèmes que les jeunes femmes.

Sur les 1 881 jeunes interrogés et ayant bénéficié de séances, 97% des répondants indiquent que le sujet de la contraception a été abordé, et 93% citent le sujet des IST. Ce sont les deux thèmes qui sont les plus souvent déclarés. L'IVG est également citée, légèrement plus par les hommes que par les femmes (70 vs 59%,  $p < 0,001$ ) et par les plus jeunes. Les moins de 20 ans sont 74% à la citer comme thème traité au cours des séances, contre 62% chez les plus âgés ( $p = 0,005$ ).

La dimension relationnelle de la sexualité est davantage abordée chez les plus jeunes. Près de trois enquêtés sur quatre (74%) de moins de 20 ans mentionnent que le consentement dans la sexualité a été évoqué, tandis qu'ils sont un peu plus de la moitié (51%) chez les plus de 24 ans. Les écarts entre les générations sont encore plus marqués pour ce qui concerne la sensibilisation aux violences : 35% des plus de 24 ans déclarent que les séances d'éducation à la sexualité ont parlé de ce sujet et 30% citent le cyberharcèlement, tandis que cette question était présente dans les séances reçues

Tableau 1

### Avoir bénéficié d'une séance d'éducation à la sexualité en milieu scolaire au cours de sa vie, selon le sexe et l'âge, enquête Contexte des sexualités en France 2023 (CSF-2023)

	Au moins une fois (%)			
	Lors de la scolarité	En primaire	Au collège	Au lycée
<b>Total</b>	89	13	80	44
<b>Sexe</b>				
Femmes	88	12	80	43
Hommes	90	13	80	45
p	0,14	0,5	0,5	0,5
<b>Âge</b>				
18-19 ans	88	16	78	53
20-24 ans	90	13	84	47
25-29 ans	88	11	77	36
p	0,6	0,14	0,035	<0,001

Champ : 2 086 personnes âgées de 18-29 ans.

Note de lecture : 78% des 18-19 ans déclarent avoir bénéficié au moins une fois d'une séance d'éducation à la sexualité au collège.

Tableau 2

### Thématiques abordées en séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire selon l'âge, enquête Contexte des sexualités en France 2023 (CSF-2023)

	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	p	Femmes	Hommes	p
	%	%	%		%	%	
Contraception	98	97	96	0,4	96	98	0,2
IVG	74	62	62	0,005	59	70	<0,001
IST	95	92	92	0,3	90	95	0,001
Désir/plaisir sexuel	47	36	24	0,02	27	48	<0,001
Clitoris	39	33	33	0,024	23	45	<0,001
Homosexualité	43	28	24	<0,001	26	32	0,052
Consentement	74	65	51	<0,001	51	72	<0,001
Cyberharcèlement	80	56	30	<0,001	47	53	0,082
Violences sexuelles	60	47	35	<0,001	35	54	<0,001

Champ : 1 881 personnes âgées de 18-29 ans ayant reçu au moins une séance d'éducation à la sexualité.

Note de lecture : parmi les 20-24 ans, 62% déclarent avoir déjà eu des séances d'éducation à la sexualité abordant les questions d'IVG.

IST : infection sexuellement transmissible ; IVG : interruption volontaire de grossesse ; p : p-value.

Tableau 3

### Temporalité du premier rapport sexuel en fonction du sexe et de la déclaration de séance d'éducation à la sexualité au cours de la vie, enquête Contexte des sexualités en France 2023 (CSF-2023)

	Femmes			Hommes		
	Avoir eu des séances d'éducation à la sexualité	Ne pas avoir eu de séance d'éducation à la sexualité	p	Avoir eu des séances d'éducation à la sexualité	Ne pas avoir eu de séance d'éducation à la sexualité	p
Moment du premier rapport			<0,001			0,8
Adéquat	84%	57%		86%	88%	
Prématuré	16%	43%		14%	12%	

Champ : 2 086 personnes âgées de 18-29 ans.

p : p-value.

par la majorité des 18-19 ans qui sont respectivement 60% et 80% à l'avoir évoquée ( $p < 0,001$ ).

Les thèmes autour du plaisir et du désir dans la sexualité et les questions liées aux orientations sexuelles et à l'homosexualité sont évoqués par une minorité de répondants. Si ces questions sont plus souvent citées par les plus jeunes, elles ont concerné moins d'une personne sur deux dans toutes les générations concernées.

#### Les femmes ayant eu des séances d'éducation à la sexualité déclarent davantage avoir eu leur premier rapport au moment adéquat

Les liens entre l'éducation à la sexualité et les premières expériences sexuelles restent complexes. Néanmoins, des tendances se dessinent sur certains indicateurs, malgré la faible proportion de répondants n'ayant déclaré aucune séance d'éducation à la sexualité ( $n=205$ ), ce qui limite la significativité des comparaisons entre les deux groupes.

Le fait d'avoir eu ou non des séances d'éducation à la sexualité ne semble pas avoir d'incidence sur l'âge au premier rapport sexuel. On n'observe pas non plus

de différences entre les jeunes ayant eu une seule ou plusieurs séances au cours de leur scolarité.

Concernant l'expérience du premier rapport sexuel, le regard porté sur cet événement varie selon le genre et le fait d'avoir eu des séances d'éducation à la sexualité (tableau 3). Si la majorité des jeunes déclarent avoir eu leur premier rapport au moment adéquat, les jeunes femmes ayant précisé avoir eu des séances d'éducation à la sexualité sont plus nombreuses dans cette situation que celles qui n'en ont pas eu. Près d'une jeune femme sur deux n'ayant pas eu de séance d'éducation à la sexualité aurait souhaité que ce premier rapport se déroule plus tard (43%), tandis que c'est le cas d'une jeune femme sur cinq qui déclare avoir eu au moins une séance (16%).

### Discussion

L'enquête CSF-2023 s'est intéressée aux séances d'éducation à la sexualité du point de vue de ses bénéficiaires, de manière rétrospective. Malgré les biais de mémorisation qui peuvent survenir, les réponses obtenues rendent compte de ce que chaque génération a retenu de ces séances.

Les résultats indiquent que la majorité des jeunes de 18 à 29 ans déclare se souvenir avoir eu au moins une fois une séance d'éducation à la sexualité au cours de sa scolarité et ce, quel que soit le genre, le milieu social d'origine, le lieu de résidence (rural ou urbain) ou l'orientation scolaire au cours du secondaire (enseignement général, technologique ou professionnel). Moins de la moitié rapporte avoir eu des séances à différents cycles au cours de leur trajectoire scolaire (en élémentaire, au collège et/ou au lycée). Or, des travaux récents pointent l'intérêt d'une progression dans les informations sur la sexualité et de l'accumulation des apprentissages au cours de la vie<sup>6</sup>. Le fait d'avoir bénéficié de plusieurs séances d'éducation à la sexualité au cours de la scolarité est déclaré bien plus souvent par les jeunes nés en 2005 (âgés de 18 ans au moment de l'enquête) que par celles et ceux nés entre 1994 et 1998 (25-29 ans au moment de l'enquête), ce qui montre une mise en place progressive de la loi de 2001 et de la circulaire de 2018, prévoyant trois séances annuelles par niveau.

Les séances d'éducation à la sexualité sont plus fréquentes au collège qu'à l'école primaire ou au lycée d'après l'enquête. Le positionnement de ces interventions au moment de l'entrée dans l'adolescence, période souvent appréhendée par les adultes au prisme des risques psychosociaux, correspond effectivement aux premières étapes de l'entrée dans la sexualité adulte. Les données de l'enquête CSF-2023 situent en effet le premier baiser à des âges typiquement atteints durant la scolarité au collège (autour de 15 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons), tandis que l'âge médian au premier rapport sexuel se situe, pour ces générations, autour de 17,9 ans chez les hommes et de 18,2 ans chez les femmes<sup>7</sup>. Pour ces générations 1994-2005, la majorité des séances est donc intervenue plutôt en amont du premier rapport sexuel, et elles ont pu contribuer à l'acquisition de compétences mobilisables, notamment en matière de contraception et de prévention des IST. La faible proportion de séances déclarées à l'école primaire peut refléter une organisation moins fréquente de ces interventions, mais aussi une différence de contenus : davantage centrés sur la vie affective, relationnelle et émotionnelle, ils sont susceptibles d'être moins souvent identifiés par les enquêtés comme relevant de l'« éducation à la sexualité » *stricto sensu*. La rareté des séances au primaire et leur concentration au collège suggère des inégalités potentielles d'accès à l'information et aux ressources. Les jeunes exposés au décrochage durant les années collège, plus susceptibles de sortir précocement du système scolaire, présentent en particulier un risque accru de ne pas être atteints par ces actions.

À l'autre bout du cursus scolaire, moins de la moitié des jeunes disent avoir eu des séances au lycée. Ce résultat montre l'ampleur de la tâche encore à accomplir. C'est sans doute la marque des difficultés pour le monde éducatif à mettre en œuvre des séances d'éducation à la sexualité pour un public plus averti (une partie des élèves étant déjà entrée dans la sexualité).

L'évolution des thèmes abordés au cours de la période étudiée est emblématique des changements sociaux intervenus et montre la capacité de la communauté éducative, quand elle met en place ces séances, à se saisir de ces nouveaux enjeux. Les thèmes les plus fréquemment rapportés restent traditionnellement associés à la santé reproductive et concernent des dimensions biologiques de la sexualité et de la prévention en santé sexuelle : la contraception, la prévention des IST et, dans une moindre mesure, l'IVG. On observe cependant des évolutions importantes au fil des générations : le consentement est cité aussi fréquemment que l'IVG par les 18-19 ans. Cela indique une appréhension globale de la sexualité intégrant sa dimension relationnelle en lien avec les référentiels et les préoccupations actuelles, mais sans abandonner les thématiques considérées comme historiques. Dans la mesure où ce sont également les 18-19 ans qui déclarent plus souvent que les autres avoir eu des séances à divers moments de leur parcours scolaire, on peut faire l'hypothèse que la multiplication des séances et la structuration progressive des parcours éducatifs permettent d'intégrer des approches complémentaires. Celles-ci sont plus adaptées aux questionnements des jeunes, conformément aux recommandations nationales et internationales visant à articuler prévention biomédicale, respect de soi et des autres et égalité de genres<sup>2</sup>. La construction de ces enseignements a nécessité une organisation graduelle, portée par l'institution scolaire qui a développé au fil du temps les sujets qu'il était légitime d'étudier au sein des établissements scolaires<sup>8</sup>. Cependant, le rapport de l'IGESR rend compte de cette difficulté à intégrer certains sujets<sup>4</sup>. En 2018-2019, parmi les établissements scolaires déclarant avoir réalisé des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle (EAS), 60% y incluait la question des violences sexistes ou sexuelles et seulement 20% la question des LGBTphobies. Pour autant, des efforts sont engagés par les communautés éducatives pour développer des supports et des positions pédagogiques intégrant les questions de genres et d'égalité femmes-hommes<sup>9</sup>.

Les jeunes hommes déclarent une plus grande diversité de thèmes abordés au cours de ces séances que les jeunes femmes. Cet écart, surprenant dans un contexte de mixité scolaire, peut être lié à l'existence d'une plus grande diversité de sources d'informations sur ces sujets pour les femmes<sup>6</sup>. L'institution scolaire serait de ce fait moins centrale dans leur éducation à la sexualité alors que pour les garçons, c'est la source d'information principale.

Les 18-19 ans sont plus nombreux que leurs aînés à déclarer avoir assisté à des séances d'éducation à la sexualité abordant le consentement ou encore les violences sexuelles et sexistes. Ces sujets semblent en effet centraux, en particulier pour les jeunes femmes, au vu du lien entre le fait d'avoir assisté à des séances d'éducation à la sexualité et de considérer que son premier rapport sexuel a eu

lieu au moment adéquat. Le sujet du plaisir et du désir sexuel reste moins présent dans les souvenirs. Leur faible déclaration, alors même que ces sujets figurent explicitement dans les référentiels et au programme de Sciences de la vie et de la Terre (SVT) en lycée général, montre que leur intégration dans les pratiques éducatives reste un enjeu.

Un résultat important de l'enquête concerne les différences de situation entre établissements publics d'une part, et entre établissements publics et privés d'autre part. L'obligation de trois séances annuelles instaurée par la loi de 2001 ne s'applique pas aux établissements privés sous contrat<sup>10</sup>. Ainsi, les jeunes de ces générations ayant été scolarisés en établissements privés confessionnels déclarent moins souvent avoir eu des séances abordant les questions autour de l'homosexualité, du consentement ou encore du cyberharcèlement et des violences sexuelles. Dans un contexte où la diversité des sources d'information sur la sexualité a des effets sur les pratiques de prévention (notamment autour des sujets abordés avec son/sa partenaire), la place de l'école est pourtant primordiale<sup>6</sup>. L'obligation d'assurer cette éducation et la mise à disposition d'un programme spécifique devrait diversifier les contenus et homogénéiser les sujets abordés dans les différents établissements.

Enfin, si l'impact des séances d'éducation à la sexualité est complexe à mesurer, tant les comportements associés sont divers et étalés dans le temps, l'enquête CSF-2023 permet d'en objectiver les apports. Si le fait d'avoir eu ou non des séances d'éducation à la sexualité n'a pas d'incidence sur l'âge au premier rapport sexuel, la déclaration d'une temporalité adéquate est plus importante parmi les femmes déclarant avoir reçu une éducation à la sexualité au cours de leur scolarité.

La taille de l'échantillon et l'analyse par tranches d'âge offrent une lecture rétrospective des expositions éducatives. Cependant, l'approche quantitative ne permet pas d'évaluer la qualité de l'animation, ni les modalités pédagogiques. Enfin, la formulation de la question dans l'enquête CSF-2023 laisse de côté les thèmes relatifs aux relations sociales, affectives et amoureuses qui sont traités tout au long de la scolarité et qui peuvent ne pas avoir été identifiés par les répondants. Cela conduit à une vision très centrée sur la sexualité, qui sous-estime sans doute la proportion de personnes ayant eu accès à ces séances.

Dans un contexte de mise en place du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité depuis septembre 2025, ces résultats soulignent la nécessité de développer des outils de suivi standardisés capables de documenter la diversité des contenus abordés au cours des séances, des modalités pédagogiques, et de prendre en compte la diversité des intervenants, ainsi que les attentes des jeunes concernés. ■

## Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt au regard du contenu de l'article.

## Références

- [1] Ministère de l'Éducation nationale. Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité. Paris: ministère de l'Éducation nationale; 2025. <https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296>
- [2] Organisation des nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité. Une approche factuelle. Paris: Unesco; 2018. 166 p. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266214>
- [3] Bousquet D, Laurant F, Collet M. Rapport relatif à l'éducation à la sexualité, n°2016-06-13-SAN-021. Paris: Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes; 2016. 136 p. [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sites/hce/files/files-spip/pdf/hce\\_rapport\\_education\\_a\\_la\\_sexualite\\_2016\\_06\\_13\\_vf.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sites/hce/files/files-spip/pdf/hce_rapport_education_a_la_sexualite_2016_06_13_vf.pdf)
- [4] Liouville E, Romulus AM. Éducation à la sexualité en milieu scolaire. Rapport n°2021-149. Paris: Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche; 2021. 76 p. <https://www.education.gouv.fr/igesr/education-la-sexualite-en-milieu-scolaire-465339>
- [5] Ministère de l'Éducation nationale. Circulaire n° 2018-111 sur l'éducation à la sexualité. BO. 2018;(33). <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/43964>
- [6] Amsellem-Mainguy Y, Rahib D. Apprendre sur la sexualité. Les pairs et les partenaires en première ligne. In Bergström M (dir.), La sexualité qui vient. Jeunesse et relation intimes après #Metoo. Paris: La Découverte; 2025. p 87-99.
- [7] Bajos N, Moreau C, Andro A. Premiers résultats de l'enquête CSF-2023 Inserm-ANRS-MIE. Paris: ANRS MIE, Inserm, Santé publique France; 2024. 44 p. [https://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2024/11/rapp\\_CSF\\_web.pdf](https://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2024/11/rapp_CSF_web.pdf)
- [8] Le Mat A. Parler de sexualité à l'école : Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée. Lille: Université de Lille; 2018. 691 p. <https://theses.hal.science/tel-04391413v1>
- [9] Tremblay M. Quelle éducation à la sexualité par le jeu ? Étude des thématiques traitées au sein des outils ludopédagogiques à destination d'adolescentes. Inter Pares : revue électronique de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. 2025(11):48-66.
- [10] République française. Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. JORF. 2001(0156), texte n° 1. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000222631/>

## Citer cet article

Rahib D, Amsellem Mainguy Y, Sireyjol A, Andro A. Éducation à la sexualité : déploiement et diversification des thématiques traitées au cours des deux dernières décennies. Bull Epidemiol Hebd. 2026;(12-13):250-6. [https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2026/12-13/2026\\_12-13\\_1.html](https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2026/12-13/2026_12-13_1.html)

Cet article est sous licence internationale *Creative Commons Attribution 4.0*, qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

